

« L'économie et l'environnement doivent marcher main dans la main » – Janez Potočnik, commissaire européen en charge de l'environnement

Par A. Garrigues

Publié le 08/04/2013

De passage à Paris les 3 et 4 avril 2013, Janez Potočnik, commissaire européen en charge de l'environnement, a délivré un message marqué par la nécessité de prendre en compte la crise économique que traverse l'Europe et a souligné les opportunités en terme d'emplois et de croissance que les Etats membre pourraient tirer de l'application de la réglementation européenne.

C'est un message plein de réalisme qu'a délivré Janez Potočnik, commissaire européen en charge de l'environnement, lors de son passage à Paris les 3 et 4 avril 2013, bien loin du discours dogmatique que l'on aurait pu atteindre. Plutôt que de rappeler les enjeux environnementaux en cours et à venir, Janez Potočnik a inscrit sa vision dans le contexte de crise économique que traversent les Etats membres et dans l'idée d'une mutation industrielle devant ouvrir la voie à une croissance verte. « La politique environnementale et la croissance économique devraient marcher main dans la main. Je pense que la croissance verte est le seul moyen pour nous de sortir de la crise économique à long terme. Développer une nouvelle économie basée sur une meilleure gestion des ressources naturelles permettra de créer des emplois, de renforcer la compétitivité et de réduire les coûts, tout en préservant notre santé et notre environnement », a-t-il souligné le 3 avril, devant les représentants de la commission des affaires européennes et de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale.

50 000 emplois dans le recyclage et les déchets- Pour illustrer ce propos, il a indiqué que l'application des réglementations actuelles pourrait déjà créer près de 50 000 emplois dans le recyclage et la gestion des déchets. « L'élimination de l'enfouissement des déchets, la limitation de l'incinération aux seuls déchets non recyclables pourraient même porter ce chiffre à 70 000 créations d'emplois », a-t-il ajouté.

Le commissaire a également salué les avancées réalisées par la France, avec la tenue de la conférence environnementale en septembre 2012, les discussions en cours sur la fiscalité écologique et la création d'un institut de l'économie circulaire.

Quatre priorités pour l'environnement – « Depuis que j'ai pris mes fonctions en 2010, j'ai fixé trois priorités à mon mandat :

1. améliorer la gestion des ressources naturelles,
2. mieux prendre en compte la biodiversité,
3. et développer l'intégration de la réglementation existante », a-t-il indiqué.

L'Europe avance sur ces trois thématiques, avec l'adoption d'un agenda pour une meilleure utilisation des ressources naturelles d'ici à 2050 et la définition d'une stratégie pour préserver la biodiversité à l'horizon 2020. Enfin, la commission axe son travail sur la démonstration des bénéfices qui peuvent découler de l'application de la réglementation européenne, souvent vue comme une contrainte et un facteur de coûts supplémentaires. « Chaque année, la non intégration de la réglementation européenne génère des coûts de 50 milliards d'euros en Europe, notamment en terme de santé publique », estime-t-il.

14 procédures en cours - A la question de savoir si la France était un bon élève sur ce sujet, Janez Potočnik s'est voulu concilient, reconnaissant l'importance du rôle joué par les représentants français dans les négociations internationales, mais indiquant tout de même que la France était à la 7e position des Etats membres au regard des procédures ouvertes sur les questions d'environnement, ce qui représente 14 procédures d'infraction actives dont 4 arrivées à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Interrogé sur la [crise traversée par l'Onema](#) et les éventuels doutes évoqués récemment concernant la qualité des données sur l'eau que cet organisme est chargé de rapporter, pour la France, à la Commission européenne, le commissaire s'est voulu rassurant en confirmant la confiance qu'il accordait à la France.

4 axes principaux de travail pour 2013-2014

Concernant l'avenir, Janez Potočnik a fixé les 4 principales actions prévues pour les deux années à venir.

1. lutter contre la pauvreté et s'inscrire dans une démarche de développement durable au niveau mondial ;
2. revoir la politique sur l'air, qui a un impact important sur la santé publique (400 000 décès par an en Europe liés aux problèmes de qualité de l'air, dont 40 000 en France), sur l'économie et les budgets publics ;
3. définir un cadre de travail pour les opérateurs privés qui souhaiteraient exploiter des gisements de gaz de schiste, et restaurer la confiance de l'opinion public, en cherchant à identifier et à prendre en compte les risques environnementaux ;
4. poursuivre le travail en cours sur une réforme de la réglementation sur les déchets qui devrait aboutir en 2014.